

Discriminations dans l'accès aux soins : des patients victimes de préjugés et de stéréotypes

Les femmes, les personnes handicapées, les personnes d'origine étrangère ou encore les personnes en difficultés économiques sont l'objet de discriminations dans l'accès aux soins et le parcours de soins, selon un rapport de la Défenseure des droits du 6 mai 2025.

Douleurs minimisées, refus de prise en charge, actes non consentis : les femmes, les personnes d'origine étrangère ou en situation de handicap sont l'objet de discriminations dans leur accès aux soins et leur parcours médical, selon un rapport de la Défenseure des droits publié le 6 mai 2025. Certes, en 2022, 224 plaintes ont été déposées devant les ordres professionnels et l'Assurance maladie et 31 réclamations ont été envoyées à la Défenseure, mais l'ampleur des discriminations dépasse « largement » ces chiffres estime le rapport.

Le rapport précise que les discriminations dans les soins reposent à la fois sur :
des « préjugés et stéréotypes qui influencent les pratiques professionnelles et ce malgré un cadre déontologique fort » ;

des logiques d'organisation du système de soins qui s'ajoutent à un système de soins déjà en crise (engorgement des services d'urgences, crise de l'hôpital public, temps d'attente accru pour obtenir un rendez-vous médical, dégradation de l'offre de soins, pénurie de personnel soignant...).

Du refus de soins aux atteintes au consentement : des discriminations systémiques